

MAM En Culotte Courte



Projet pédagogique

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
Notre mission.....	3
Nos objectifs.....	3
Le projet pédagogique.....	3
I / Présentation de la structure.....	4
1. Le fonctionnement.....	4
2. Présentation de l'équipe.....	4
3. Les temps d'échanges et d'analyse de la pratique.....	4
II / L'accueil de l'enfant et de sa famille.....	4
1. L'adaptation.....	4
2. L'accueil du matin.....	5
3. Le départ de l'enfant.....	5
4. Les informations générales.....	6
III / La mise en place d'un espace sécurisant favorisant l'autonomie.....	6
1. L'espace.....	6
2. La sécurité.....	7
3. Les activités ludiques, d'éveil et de motricité.....	9
4. Les sorties à l'extérieur et les intervenants.....	10
IV / Les besoins fondamentaux de l'enfant.....	10
1. L'alimentation (repas des enfants et des adultes).....	10
2. Le change et l'acquisition de la propreté.....	12
3. Le sommeil.....	12
4. L'objet transitionnel (doudou et sucettes).....	13
5. Ménage et hygiène.....	13
CONCLUSION.....	15

INTRODUCTION

Le regroupement d'assistantes maternelles « En culotte courte » accueille les enfants de 3 mois à 3 ans dans un cadre qui leur est totalement dédié favorisant ainsi le passage en souplesse du milieu familial vers la collectivité.

L'éveil et la socialisation sont nos objectifs prioritaires. Nous voulons faire découvrir aux enfants les apprentissages de la vie sociale, dans un climat familial où règnent la sécurité et la confiance. De plus, le fait d'être deux professionnelles qualifiées de la petite enfance ainsi que le petit groupe d'enfants accueilli (maximum 8), favorise un accueil individualisé et des relations approfondies avec les parents.

Notre mission

Nous accueillons et nous accompagnons les enfants, dans le respect de leur développement personnel, au sein de la MAM. Ainsi, l'enfant dès son plus jeune âge sera écouté et considéré en tant que personne. Notre rôle en tant qu'assistante maternelle sera de le comprendre, de l'écouter, de lui expliquer ce que nous faisons afin de le rassurer dans le but de le faire grandir au mieux.

Nos objectifs

Nous accueillons l'enfant dans le respect de son bien-être et de son épanouissement. Dans un esprit de co-éducation, les assistantes maternelles diplômées de la petite enfance et les parents, œuvrent ensemble pour le bien-être des enfants. Par le petit nombre d'enfants accueillis, ce regroupement permet d'avoir une approche en douceur de la vie en collectivité.

Notre structure veille à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement de chaque enfant accueilli grâce à du mobilier adapté et des espaces sécurisés. Notre rôle est de pallier au mieux l'absence momentanée des parents, sans jamais s'y substituer, aussi bien au niveau éducatif qu'affectif.

Nous nous attachons également à respecter et prendre en compte les différences culturelles de chacun. Comme il n'est pas toujours évident de comprendre l'autre dans sa différence (croyances ou pratiques religieuses), nous instaurerons un dialogue ainsi qu'une relation de confiance dès le début. Cela permettra de connaître les différences culturelles comme les habitudes alimentaires de l'enfant par exemple.

Le projet pédagogique

Le projet pédagogique définit les valeurs et principes éducatifs des assistantes maternelles. Il présente les différents moments de la journée lorsque l'enfant est accueilli au sein de la MAM. L'élaboration de notre projet est basée sur un partage de nos compétences et de nos réflexions approfondies. Il est le résultat d'un travail d'équipe.

I / Présentation de la structure

La MAM « En culotte courte » s'implantera sur la commune du Lherm, en Haute-Garonne.

1. Le fonctionnement

La MAM accueillera au maximum 8 enfants âgés de 3 mois à 3 ans. La priorité étant donnée aux enfants non scolarisés et aux fratries.

La MAM est ouverte du Lundi au Vendredi. Son amplitude horaire est de 7h à 19h. Bien entendu, les jours et horaires d'ouverture ne sont pas figés et dépendent uniquement des besoins des parents. Nous souhaitons une large amplitude horaire afin de répondre au mieux aux besoins des parents qui peuvent varier selon leurs professions. Ces horaires ne sont qu'à titre indicatif.

2. Présentation de l'équipe

Les enfants sont encadrés par deux professionnelles de la petite enfance agréées par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et possédant le CAP Petite Enfance ainsi que différentes expériences :

- Une CAP Petite Enfance ayant de l'expérience en tant qu'ATSEM, CLAE, garde d'enfants à domicile et séjour Au Pair à l'étranger.
- Une CAP Petite Enfance ayant de l'expérience en CLSH, garde d'enfants à domicile, crèche, école maternelle, foyer de l'enfance et en tant qu'Au Pair à l'étranger.

3. Les temps d'échanges et d'analyse de la pratique

Un temps d'échanges entre les assistantes maternelles sera mis en place régulièrement, une fois par semaine, idéalement le vendredi, afin de mettre en commun les différentes observations. Ainsi, chacune pourra exprimer ses ressentis, faire le point sur le fonctionnement de la MAM, ajuster certaines choses, exprimer les difficultés rencontrées et les appréciations de la semaine.

II / L'accueil de l'enfant et de sa famille

Accueillir un enfant c'est aussi accueillir sa famille : ouvrir la structure aux parents c'est permettre à l'enfant de surmonter la séparation.

1. L'adaptation

Afin de préparer au mieux l'accueil des enfants, il est nécessaire d'établir une période d'adaptation sur une semaine. Cette période est importante car elle permet d'instaurer une relation de confiance entre l'enfant, les parents et l'assistante maternelle référente.

Cette période d'adaptation permet :

- A chaque famille d'être reçue individuellement
- Aux enfants de faire connaissance avec la maison, les autres enfants ainsi que son assistante maternelle référente

- A l'assistante maternelle de faire connaissance avec l'enfant et sa famille pour connaître les habitudes de l'enfant, ses rituels, ses préférences alimentaires ..
- Aux parents de faire connaissance avec l'assistante maternelle référente, les autres enfants, la maison

L'adaptation permet aussi aux parents d'avoir des informations sur le fonctionnement quotidien de la maison d'assistantes maternelles.

L'accompagnement de cette adaptation se fait auprès des parents et des enfants car c'est un moment souvent difficile à vivre. Il est donc important que le parent se sente écouté et compris.

Exemple de l'adaptation d'un enfant sur une semaine :

- 1^{ère} étape : les parents passeront un moment dans la MAM avec leur enfant. Ils pourront lui faire découvrir ce nouvel environnement en leur présence, tout en étant accompagnés et rassurés par l'assistante maternelle référente.
- 2^{ème} étape : l'enfant revient seul à la MAM pendant une phase d'éveil
- 3^{ème} étape : l'enfant vient pour partager un repas ou un goûter. Le temps passé à la MAM est augmenté progressivement
- 4^{ème} étape : l'enfant reste une demi-journée. Il lui sera proposé une sieste.

Pour favoriser l'adaptation de l'enfant, des moyens sont mis en place comme un objet rapporté par les parents rappelant ainsi le milieu familial (doudou, sucette..). Aussi, son lit et son casier seront personnalisés lors de l'arrivée de l'enfant : il aura son nom écrit dessus ainsi qu'un code couleur qu'il gardera durant sa présence à la MAM.

Une fois l'adaptation terminée, le parent se verra remettre un cahier de liaison avec le nom de l'enfant.

2. L'accueil du matin

L'accueil du matin est un temps de transition entre la famille et la MAM. Ce moment doit être un temps privilégié pour les transmissions qui se font au bureau dédié à l'accueil de l'enfant et de sa famille. L'assistante maternelle référente accueille l'enfant et son parent individuellement. Le parent transmet les informations essentielles pour la prise en charge de l'enfant : comment s'est passée la nuit ? as t'il bien mangé ce matin ?

Une fois le parent parti, l'assistante maternelle référente propose à l'enfant de se diriger vers la salle de jeu, lui laissant libre choix de l'activité.

3. Le départ de l'enfant

Il s'agit d'un moment important de la journée : c'est la transition où l'enfant retrouve ses parents et quitte son lieu de vie journalier. C'est un moment d'échange et de convivialité.

Le déroulement du départ : L'enfant est en activité libre jusqu'à l'heure du départ : cela évite que l'enfant passe son temps à attendre son parent. Lors de l'arrivée du parent, l'assistante maternelle référente se détache du groupe d'enfants afin de donner aux parents les renseignements concernant la journée de son enfant. Cet échange se fait dans la discrétion dans le bureau d'accueil des parents. L'enfant a besoin d'un

peu de temps pour gérer toutes ses émotions à l'arrivée de son parent. Il est donc important de prendre un peu de temps pour organiser son départ : nous avertissons l'enfant lorsque l'heure où ses parents viennent le chercher approche, ainsi il peut anticiper la fin de son activité. Il est en effet difficile pour l'enfant de stopper net une activité au moment où ses parents viennent le chercher.

Les transmissions quotidiennes : C'est lors du départ de l'enfant que l'assistante maternelle référente fait un compte rendu de la journée, cela permet la continuité de la vie de l'enfant entre le milieu familial et celui de l'assistante maternelle. Pour cela, le cahier de liaison est rendu aux parents. Il permet de retransmettre les événements qui se sont passés dans la journée. La transparence et la discrétion professionnelle envers chaque famille sont également primordiales et indispensables pour le bon fonctionnement de la MAM.

4. Les informations générales

La communication étant importante, un affichage sera mis en place à l'entrée de la MAM afin de transmettre toutes les informations utiles à la connaissance des parents : calendrier des menus de la semaine, dates de fermetures (congés, jours fériés), planning des activités etc.

III / La mise en place d'un espace sécurisant favorisant l'autonomie

La MAM correspond souvent à une première expérience de vie en collectivité pour l'enfant. Ainsi, de très jeunes enfants découvrent un nouveau lieu, de nouvelles règles. Il est donc très important qu'ils y trouvent leur place afin d'évoluer en toute sécurité, qu'elle soit physique ou affective. Nous mettons en place des moyens pour permettre le développement de chaque enfant, et l'expression de sa personnalité tout en apprenant à respecter l'autre. Nous avons à cœur d'encourager l'enfant par la parole et les gestes. Ainsi, en les accompagnant verbalement, l'enfant acquiert progressivement de l'autonomie.

1. L'espace

Les espaces dédiés aux enfants sont des lieux adaptés aux différents âges des enfants accueillis et sont sécurisés pour leur bien-être physiologique et physique. Ces espaces sont séparés les uns des autres selon leurs fonctions. Ainsi, on pourra trouver :

- Accueil, alimentation, sommeil et hygiène :

Un espace d'accueil / vestiaire: permettant d'accueillir l'enfant et sa famille en toute confidentialité. Le vestiaire se trouve à l'entrée. L'enfant a un porte manteau personnalisé qu'il peut facilement reconnaître grâce à sa photo. Il peut s'asseoir, se déshabiller, et mettre des chaussons avant de rejoindre les activités libres. On retrouve aussi une table à langer.

Deux pièces de change : Dans la première pièce on y trouve un WC, un réducteur, et des pots. On y trouve aussi un meuble de change équipé d'un escalier permettant l'autonomie des plus grands. Un meuble avec des casiers permet de déposer les affaires pour le change de chaque enfant, dans des bacs avec leur noms. Dans la seconde pièce, un grand plan à langer été aménagé pour les plus petits, on y trouve également des casiers avec le nom des enfants dessus.

Un espace repas : On y trouve deux tables à hauteur d'enfants (pour les plus grands) pour qu'ils puissent s'installer en toute autonomie. Un meuble bas et ouvert où chaque enfant peut prendre son assiette, sa serviette, favorisant ainsi l'autonomie. Pour reconnaître sa vaisselle, chaque enfant aura une assiette de la même couleur que les codes couleurs spécifiés sur les lits, porte-manteaux ...

Un espace repos : il s'agit de deux chambres situées au fond de la maison, à l'endroit le plus calme. Ces pièces sont dans la pénombre afin de faciliter l'endormissement. Les enfants sont installés en lits à barreaux ou en couchettes selon leur développement moteur. Sur chaque lit on retrouve le nom de l'enfant et le code couleur qui lui correspond. Une musique douce peut accompagner les enfants dans leur sommeil. Aussi, l'espace de repos est aménagé en fonction du rythme de sommeil des enfants et non en fonction de leur âge, car chaque enfant a son propre rythme de sommeil. Les règles de couchage seront minutieusement appliquées : couchage sur le dos, température modérée à 19°C, habillement adapté.

- S'amuser et découvrir

Un espace de vie où seront aménagés :

Un espace bébé : cet espace est destiné aux non marcheurs. Il est ouvert sur la pièce de vie. Nous y disposerons des tapis de différentes couleurs, textures ainsi que des jeux adaptés rangés dans des paniers légers. Nous suspendrons aussi des mobiles. Cet espace est entièrement sécurisé à l'aide de meubles adaptées et barrières de sécurité.

Un espace imagination et construction : on y trouvera les jeux d'imagination comme une dinette, des poupons, des voitures etc. et des jeux de constructions et d'assemblages.

Un espace créativité : on retrouvera dans cet espace des meubles bas où seront disposés le matériel créatif mis à disposition des enfants. Cet espace est séparé par un petit meuble de rangement

Un espace rêverie et lecture : On y trouve des coussins, tapis, poufs, une bibliothèque à hauteur d'enfants, dans une ambiance douce et relaxante. Le livre est un médiateur très riche qui permet de parler de différents sujets : séparation, école maternelle. Il favorise le langage et nourrit l'imaginaire de l'enfant.

Un espace motricité : cet espace permet de se défouler, de danser, de sauter, de ramper.

Un espace extérieur : Nous possédons un jardin clôturé et sécurisé. On y retrouve du mobilier d'extérieur, des vélos, toboggan..

2. La sécurité

Notre rôle est de faire preuve d'une vigilance permanente et de mettre en place des mesures de sécurité adaptées à l'âge et aux développements des enfants.

A l'extérieur

- Les clôtures : le jardin est entièrement clôturé et sécurisé. L'espace de jeu aménagé est directement accessible depuis la MAM.
- Les portails et portillons sont fermés à clés et sont inaccessibles aux enfants
- Les jeux extérieurs tels que les toboggans sont adaptés à l'âge de l'enfant et sont aux normes NF.

A l'intérieur

- Les numéros d'urgence : les coordonnées des services de secours, des parents et de la PMI sont affichées de manière permanente et visible.
- Les chauffages : ils sont aux normes NF et sont rendus inaccessibles aux enfants par une protection stable.
- Les prises électriques : elles sont équipées de cache-prises

La cuisine, la salle de bains et les WC :

- Les produits ménagers : ils sont placés hors de portée des enfants, dans la buanderie fermée à clés et inaccessibles aux enfants.
- Le matériel de cuisine : les objets tranchants et les appareils électriques sont placés hors de portée des enfants. De plus, la cuisine est séparée par une barrière de sécurité. Les enfants n'y ont pas accès.
- Le ballon d'eau chaude : celui-ci sera protégé par des barrières de sécurité afin que l'enfant ne puisse pas y accéder.

La chambre :

- Les lits à barreaux : ils sont aux normes NF. Ils sont en bon état avec un matelas ferme, aux dimensions exactes du lit.

Le matériel de puériculture : jeux et mobilier :

Le matériel de puériculture dont nous disposons est adapté à l'âge des différents enfants accueillis. Ils sont tous aux normes CE et NF en vigueur. Tout notre mobilier, jeux et jouets sont faciles à entretenir et sont en état de fonctionnement.

Le matériel de puériculture concerne aussi bien le mobilier/matériel :

- Tables et chaises : à hauteur d'enfants
- Meubles de rangements : adaptés à la taille des enfants
- Chaises hautes : avec trois attaches
- Biberons sans phtalates et bpa
- Table à langer
- Stérilisateur
- Goupillons pour biberon et tétine
- Vaisselle incassable
- Poussette
- Siège auto

Les jouets :

- Hochets

- Dinettes
- Poupées : jusqu'à 2 ans, les poupées sont sans accessoires. Au-delà de 2 ans : poupons faciles à habiller, légère et simple à nettoyer.
- Petites voitures
- Tapis d'éveil
- Peintures : lavable et non toxiques
- Pâtes à modeler
- Portique

3. Les activités ludiques, d'éveil et de motricité

Le jeu a une place très importante dans la vie de l'enfant. Un enfant qui manifeste du plaisir et de l'intérêt dans le jeu nous indique qu'il est en bonne santé physique et mentale. Jouer lui permet aussi de dépenser de l'énergie, de se défouler.

Au sein de la MAM, nous proposons différents types de jeux :

- Jeux d'éveil et d'exploration : mobiles, portiques, tapis d'éveil
- Jeux de manipulation : tableaux d'activités, jeux d'eau, ballons, livres
- Jeux de construction : cubes, boîtes à formes, jouets à tirer et pousser
- Jeux d'imitation : déguisements, malles de docteur, ateliers de bricolage, loisirs créatifs (pâtes à modeler, peinture, sable magique), premiers jeux de société faciles (loto, domino)
- Jeux de motricité : bouger certaines parties du corps, sauter, ramper, jouer au ballon
- Tous ces jeux favorisent au mieux le développement et les apprentissages de l'enfant.

Au sein de la MAM, certains jeux restent permanents comme par exemple la dinette, les poupées et pour d'autres, nous réalisons un tournus. Nous stockons des jouets dans un coffre. Le renouvellement permet aux enfants de s'investir pleinement dans le jeu et de ne pas se lasser des jouets mis à leur disposition.

Selon l'âge et les capacités de chaque enfant, les activités proposées sont différentes :

- le jeu libre : l'enfant est maître de son jeu, il décide de ce qu'il va faire. Ces moments permettent à l'enfant de développer son imagination. Nous avons installé des jeux libres dans la pièce de vie.
- Le jeu dirigé : permet à l'enfant de se confronter aux règles sociales et de faire divers apprentissages. Par exemple des jeux de manipulation. Nous installerons ces jeux dans une pièce séparée de l'espace de vie.

Nous établirons chaque semaine un planning prévisionnel des activités qui seront mises en place pour les enfants. Ainsi, nous pourrons informer l'enfant du programme de la journée.

Certains ateliers, non prévus au programme, pourront être organisés en fonction des demandes enfants et ceux programmés annulés si ceux-ci ne veulent pas y participer.

Nous proposerons également des activités en rapport avec des événements précis de l'année (Carnaval, fête des mères, Noël..). Les parents seront informés de ces manifestations par nous-mêmes et par le panneau d'affichage installé à l'entrée de la MAM.

Après chaque activité, un retour au calme (lecture, musique) sera proposé aux enfants.

4. Les sorties à l'extérieur et les intervenants

Les sorties à l'extérieur :

Nous essayerons, au minimum une fois par mois, de nous rendre au RAM du Lherm.

L'animatrice propose des activités pour les enfants accueillis par les assistantes maternelles. C'est également, pour nous professionnelles, une occasion de pouvoir échanger sur nos pratiques.

Dès que le temps nous le permet, nous sortirons dans le jardin ou au parc afin que tous les enfants puissent bénéficier de l'air extérieur. Les enfants pourront alors observer ce qui les entoure, sentir, écouter, toucher ..

Pour permettre les sorties à l'extérieur de la MAM, nous demanderons aux parents de remplir et de signer l'autorisation de sortie.

Les intervenants extérieurs :

Durant les heures d'ouvertures, la MAM peut accueillir des intervenants extérieurs. Les parents en seront informés via le panneau d'affichage situé à l'entrée de la MAM. Ils devront signer une autorisation. Pendant tous ces temps, les enfants accueillis restent sous la responsabilité des assistantes maternelles.

Mais qui sont ces intervenants ?

- Des intervenants extérieurs proposés par le RAM (musicien, conteurs),
- Des intervenants extérieurs privés recrutés par les assistantes maternelles dans un but éducatif (sensoriel, psychomoteur)
- Des stagiaires avec des objectifs bien définis et surtout encadrés par une assistante maternelle référente. Pour l'accueil des stagiaires il est indispensable que tous les parents soient en accord avec cette décision.

IV / Les besoins fondamentaux de l'enfant

La journée est découpée selon différents rythmes, en particulier pour les plus grands (accueil collation, activités dirigées ou libres, déjeuner, sieste, goûter, accueil du soir). Ce rythme doit toujours être le même et permet à l'enfant d'avoir des repères et de se sentir ainsi en sécurité.

Pour les tout-petits on cherchera à respecter leur propre rythme.

1. L'alimentation (repas des enfants et des adultes)

Manger est un plaisir et il faut qu'il le reste. L'alimentation joue un rôle primordial dans la construction physique de l'enfant mais aussi dans l'établissement de la relation affective enfants/adultes et dans les

rapports individu/alimentation. Au cours des repas, les assistantes maternelles veilleront à créer une ambiance agréable et calme et adopteront une attitude éducative.

Les repas seront préparés sur place au sein de la MAM, le matin même avant l'accueil. ⁽¹⁾ Les menus seront affichés afin que les parents en prennent connaissances. Ils seront variés et équilibrés, nous privilégierons les produits locaux autant que possible.

Pour les repas des bébés : ils seront pris en fonction du rythme de chacun. Nous demandons aux parents d'apporter une boîte de lait au nom de l'enfant. Les biberons seront fournis par la MAM. Pour les nourrissons allaités, nous demandons à ce que le lait maternel soit apporté selon les règles d'hygiène préconisées, dans une glacière. Il sera ensuite conservé au réfrigérateur et réchauffé au chauffe-biberon. Le bébé prendra ses repas à sa demande. Nous respectons les habitudes familiales (type de tétine, position, consistance du repas).

Nous n'installerons pas le jeune enfant sur une chaise, tant qu'il n'aura pas la possibilité de s'y installer seul. Nous privilégierons la position assise sur les genoux de l'adulte pour plus tard, une fois la position assise acquise, donner les repas dans une chaise haute. Pour le repas des bébés, c'est l'assistante maternelle référente qui donnera le biberon.

Pour les repas des enfants ayant commencé la diversification alimentaire : le passage du lait maternel à l'alimentation variée, ainsi que l'introduction de petits morceaux ou de la séparation de différents aliments se fait en concertation avec les parents de l'enfant qui expriment leurs souhaits aux assistantes maternelles. Nous suivrons la diversification alimentaire qui se fera en 1er lieu à la maison (les nouveaux aliments sont introduits sur l'initiative des parents).

Pour les plus grands : ils seront installés sur des tables et chaises adaptées à leur taille. Afin de favoriser leur autonomie, les enfants seront conviés à se laver les mains avant et après le repas mais aussi à participer à la mise en place du couvert ou encore à débarrasser la table. Ils pourront aussi aller chercher leur serviettes (avec le code couleur de l'enfant) qui seront rangées dans une pochette et dans un meuble bas.

A partir de 18-24 mois, l'enfant peut se servir. Notre rôle sera alors de le guider. Ainsi il apprend à gérer ses quantités en fonction de sa faim.

A environ 15 mois, l'enfant peut commencer à manger seul avec une cuillère s'il en ressent l'envie. Notre rôle en tant qu'assistante maternelle sera de le guider dans le maniement de la cuillère.

Après le repas, les enfants pourront se nettoyer le visage avec un gant de toilette mouillé qu'ils pourront mettre eux-mêmes dans une petit panier « gants sales ».

Les objectifs des repas sont d'apporter à la fois la satiété, le développement du goût et pour les plus grands l'acquisition de l'autonomie par l'imitation et la socialisation de l'adulte et de tous les autres enfants. C'est pourquoi, au moins une des assistantes maternelles mangera avec les plus grands.

Nous mettons un point d'honneur à respecter les différences culturelles de chacun, c'est pourquoi nous tiendrons compte des différences alimentaires concernant certaines ethnies ou religions. Nous serons en capacité de préparer des plats séparés si besoin ou si le parent préfère, il pourra fournir lui-même les repas de son enfant.¹

1) Voir charte de fonctionnement

Le goûter : il contribue au bon équilibre alimentaire de l'enfant. Il est proposé entre 15h45 et 16h. Il se compose : d'un produit laitier, d'un fruit et d'un produit céréalier

Le temps du repas doit être un moment de plaisir partagé. Ainsi, nous respecterons le refus de manger d'un enfant et nous ne le forcerons pas à finir son assiette mais nous lui proposerons de goûter. Le repas ne doit pas être source de conflit et de stress. Si l'enfant n'a pas faim, nous lui proposerons une collation ultérieurement.

2. Le change et l'acquisition de la propreté

L'acquisition de la propreté est aussi une étape importante dans la vie de l'enfant et son autonomie. L'accompagnement de l'enfant dans cet apprentissage est indispensable. Il s'effectue en continuité et en cohérence avec les parents.

Le temps du change est un moment important, c'est un moment d'échanges entre l'adulte et l'enfant, un moment de jeu : jeu corporel, visuel, sonore (l'adulte parle à l'enfant), du sourire, du toucher, du regard. Les changes sont effectués en fonction des besoins de l'enfant afin de favoriser son confort.

Pour les bébés : Les changes sont réguliers (avant chaque coucher et sa couche est vérifiée au lever et à plusieurs reprises dans la journée). L'assistante maternelle référente explique toujours à l'enfant tous ses gestes et le matériel utilisé. Pour les bébés, le change s'effectuera dans la salle de bain ou un plan à langer aura été installé. Des petits casiers contiendront les affaires propres à l'enfant : couche, vêtements de rechanges, body.

Les changes s'effectueront au gant humide + savon doux hypoallergénique. Nous préférons éviter d'utiliser des laits corporels car ceux-ci peuvent contenir des substances nocives. Les couches et les crèmes spéciales érythème fessiers seront fournies par les parents. Cependant, nous aurons toujours un stock de couches à disposition.

Pour les plus grands : pour ceux qui sont en phase d'acquisition de la propreté, en accord avec la famille, le pot pourra leur être proposé. Mais pour cela, il faudra que l'enfant ait acquis une maturité neurologique pour contrôler ses sphincters et avoir de bonnes conditions psychologiques. L'enfant est apte à la propreté entre 18 et 30 mois. Le pot pourra lui être proposé de manière régulière, sans insistance. Notre rôle est de l'encourager et en le rassurant en cas d'échec.

3. Le sommeil

L'enfant a besoin d'un sommeil réparateur pour son bon développement. Il va pouvoir récupérer de la fatigue physique et psychique accumulée dans la journée. La sieste peut être un moment difficile car elle est vécue comme une séparation. Instaurer une sécurité affective, une présence est donc essentiel. Les assistantes maternelles prendront en compte les rituels du coucher de l'enfant, ses habitudes (doudou, tétine, chanson, présence).

Ce sont les rythmes de sommeil qui organiseront la répartition des enfants dans les chambres et non la répartition par âge et par développement moteur.

Les bébés : seront couchés dans un lit à barreaux. Ils seront couchés sur le dos et auront une turbulette. Les tours de lit, couvertures, draps sont à proscrire.

Le coucher se fait à la demande tout au long de la journée. Nous détecterons les signes avant-coureurs du sommeil (bâillement, frottement des yeux). Les parents nous auront communiqué tout autre signe ou habitude propre à leur enfant pour favoriser son coucher. Avant chaque sieste, la couche de l'enfant est vérifiée et les rituels d'endormissement respectés.

Les plus grands : dormiront sur des lits bas (couchettes) avec une couverture. Une boîte avec le prénom de l'enfant et son code couleur sera posé au bout du lit, ainsi l'enfant pourra ranger ses affaires à l'intérieur. Les habitudes de chacun seront respectés et sera toujours précédé du même rituel : passage aux toilettes, se déshabiller, ranger ses affaires dans sa boîte.

La chambre sera dans la pénombre afin de favoriser l'endormissement. Une musique douce pourra accompagner le sommeil de l'enfant. La température sera modérée, à 19°C. Nous aérerons les chambres le matin et après la sieste.

Chaque enfant aura son lit attribué grâce au code couleur de l'enfant. Il gardera toujours la même place afin de respecter au mieux ses habitudes.

Les enfants sont couchés et se lèvent selon leur propre rythme. Afin de préparer l'enfant à la sieste, celle-ci est annoncée à l'enfant 5 minutes avant afin qu'il puisse anticiper et se déshabiller, ranger ses affaires dans son casier, et chercher doudou/sucette.

Si un enfant refuse de dormir ou ne trouve pas le sommeil, nous lui proposerons un temps calme dans la salle de vie ou de lecture.

Chaque assistante maternelle s'occupe de coucher les enfants dont elle a la charge.

4. L'objet transitionnel (doudou et sucettes)

Le doudou et la sucette sont les bienvenus à la MAM. Ce sont des objets qui rassurent l'enfant à tout moment de la journée et sont pour lui, des objets de transition permettant de surmonter la séparation avec son parent.

Pour que l'enfant puisse devenir autonome et s'ouvrir au monde à travers les différentes activités, nous l'incitons à déposer son doudou et/ou sa sucette dans l'endroit prévu à cet effet, c'est à dire dans son petit casier situé dans la salle de vie. Ainsi l'enfant y a accès facilement en cas de besoin. En effet, l'objet transitionnel sera à disposition pour l'enfant chaque fois qu'il en ressentira le besoin (petit chagrin, coup de blues ou de fatigue) ainsi que pour le moment de la sieste.

5. Ménage et hygiène

- Hygiène

L'équipe d'assistantes maternelles est garante du bon exemple en matière d'hygiène des locaux, d'hygiène personnelle et vestimentaire. Nous demandons aux parents de nous fournir des chaussons antidérapants pour leurs enfants pour un usage exclusif à la MAM afin d'éviter au maximum les contaminations extérieures.

Nous encourageons l'hygiène des enfants à travers les actes quotidiens comme le lavage des mains avant le repas, après le passage aux toilettes et certaines activités. Nous leur apprenons à s'essuyer après les toilettes, les aidons à se laver les mains dès que cela est nécessaire.

Le lavage des mains de l'adulte, avant et après chaque acte de la vie courante est indispensable.

Dans la salle de bain sera disposé un plan de change ainsi qu'un casier pour chaque enfant contenant ses affaires personnelles. Après chaque change, le plan est désinfecté.

Des pots et des réducteurs de toilettes sont à disposition pour les enfants apprenant « à être propre » afin d'assurer leur autonomie.

Nous serons également vigilantes sur l'hygiène du visage (nez et mains) et procéder à un lavage si besoin, à l'aide de coton et de sérum physiologique. Tout ce matériel est fourni par la MAM.

- Propreté des locaux

Les tâches ménagères seront effectuées en dehors du temps d'accueil, c'est à dire le soir après le départ des enfants. Le nettoyage se fera à tour de rôle, nous avons instauré un planning ⁽²⁾.

Les jouets, tapis d'éveil, literie et tous les objets utilisés par les enfants seront lavés une fois par semaine. Les produits utilisés seront des produits sans danger pour les enfants : produit nettoyant alimentaire (pour tout ce que l'enfant met à la bouche), produit sans substance toxiques pour laver les sols. Nous possédons aussi un appareil à vapeur pour désinfecter les ²sols.

Les espaces extérieurs seront entretenus le week-end, ensemble ou à tour de rôle.

2) Voir charte de fonctionnement

CONCLUSION

Notre objectif, à travers ce projet, est de favoriser une adaptation la plus douce possible pour l'enfant et ses parents nous confiant leur(s) enfant(s). C'est aussi accompagner au mieux chaque enfant dans sa singularité et sa quête d'autonomie. Chaque activité, qu'elle s'effectue au sein de la MAM ou à l'extérieur n'aura de cesse d'aller dans ce sens.

Enfin, notre travail ne peut se faire efficacement sans une collaboration étroite avec les parents et une confiance mutuelle.

Notre projet est un processus de réflexion sur nos objectif et nos moyens. Il sera en constante évolution dans sa mise en place grâce à des observations, des réflexions collectives. Un projet se travaille, se modifie. L'essentiel étant pour nous de créer les meilleures conditions favorables au bien-être de chacun (enfants, parents, professionnelles).

Nous espérons une ouverture de la MAM pour début Septembre 2018, et nous mettrons tout en œuvre pour réaliser nos objectifs.